

JANVIER  
2002

Numéro 24

# BULLETIN MUNICIPAL

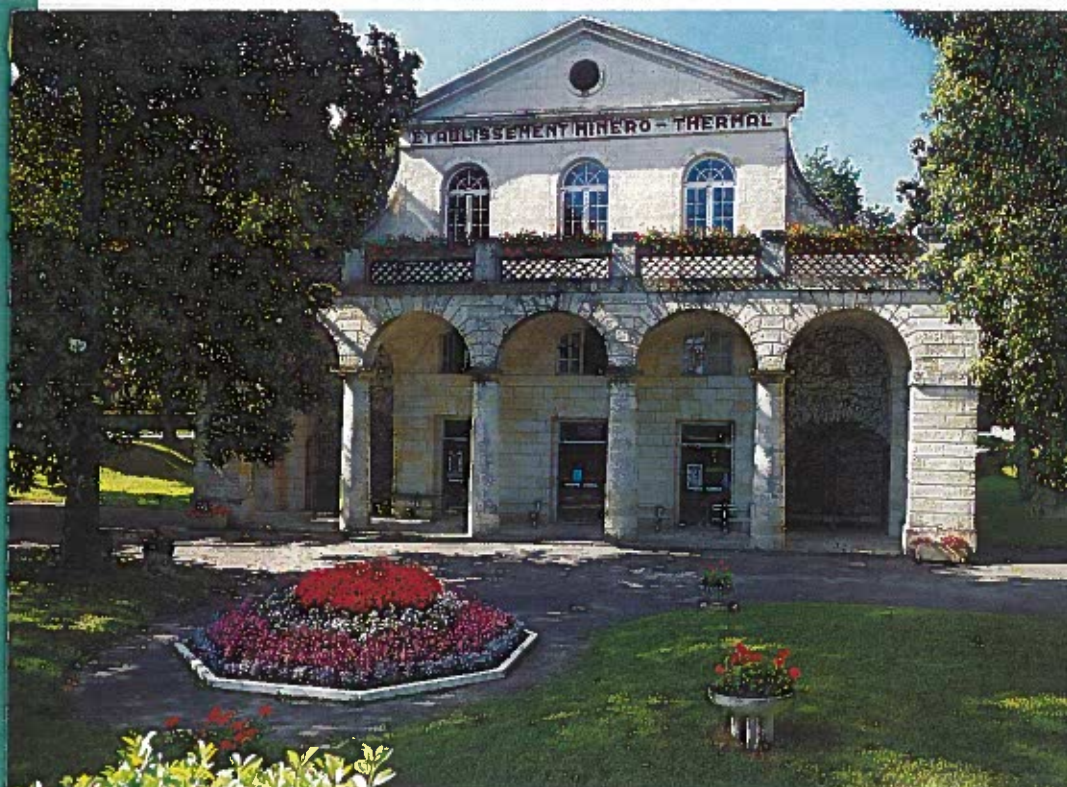
## MAIRIE

Téléphone :  
05 62 68 13 11

Télécopie :  
05 62 68 12 96

E-mail :  
Mairie.castera@wanadoo.fr

# Castéra-Verduzan



### Sommaire :

Page 2 :  
Délibérations  
Conseils Municipaux  
et Infos Pratiques

Page 10 :  
Vie Associative

Page 23 :  
Calendrier Manifestations





## LE MOT DU MAIRE

**Castéroises, Castérois,**

Nous vous proposons un bulletin municipal « nouvelle formule », que nous souhaitons plus explicite et plus convivial avec, au fil des pages des informations pratiques. Je remercie vivement les membres de la Commission pour ce travail difficile.

L'année 2001 s'achève avec une bonne nouvelle pour Castéra : le Ministre de l'intérieur, Daniel VAILLANT a donné l'autorisation mi-décembre au Casino de Castéra-Verduzan d'exploiter 30 machines à sous. Ce résultat est exceptionnel, obtenu seulement après une période probatoire de un an. Je dois ici remercier tout particulièrement notre Conseiller Général, Philippe MARTIN qui a suivi et soutenu avec conviction cette demande. Merci également à la Direction du Casino qui a présenté un dossier irréprochable, condition indispensable à un accord ministériel.

L'ouverture est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002 à 10 heures (uniquement en EURO) et implique la création d'une quinzaine d'emplois supplémentaires (40 au total).

Le prélèvement communal est fixé à 7 % du chiffre d'affaires et 10 % du prélèvement de l'Etat à concurrence de 5 % du budget de fonctionnement de la commune. Pour l'année 2002, il devrait s'élever d'après nos simulations à plus de 1 million de francs.

Cette nouvelle année s'annonce donc pour notre village sous les meilleurs auspices : de nombreux projets privés, très importants, sont en gestation. Le prélèvement sur les jeux nous permettra d'accompagner ces réalisations qui ne manqueront pas, en augmentant la population, d'accroître les charges de la commune : agrandissement de l'école, extension des réseaux (eau, assainissement, éclairage), aménagement de la voirie...

Dans un monde souvent inquiétant en ce début de siècle, regardons l'avenir de notre village avec optimisme.

Je vous souhaite une excellente nouvelle année.

**PIERRE ESPIET.**



## **TRAVAUX DE VOIRIE :**

La municipalité a envisagé des travaux de voirie concernant le « chemin de Baque Morte » et le « chemin de Guillaumat ».

Le coût de ces travaux ayant été estimé à 360 000 Francs environ, il permet de procéder à un marché de mise en concurrence de différentes entreprises (appel d'offres) pour ne retenir que celles proposant les prix et les références les plus avantageuses.

L'entreprise STPAG ayant été jugée la « mieux disante » pour accomplir ces travaux a été retenue par la municipalité.

Monsieur le Maire est chargé de la signature de ce marché. Le montant des travaux s'élèvera à 54 008,59 Euros, soit 354 273,14 Francs.

Une partie du financement de ces travaux bénéficie d'une subvention départementale (10 % maximum du montant des travaux)

## **TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC :**

Dans un souci d'esthétique concernant l'éclairage public de la commune, le syndicat départemental d'électrification a réalisé un dossier chiffré pour deux tranches de travaux.

Ces travaux consistent à installer l'éclairage public en façade des maisons, en supprimant les poteaux. Ce devis comprend aussi l'installation de prises, toujours en façade des maisons, pour les éclairages de fêtes.

Le montant de ces travaux, s'élève à 33 745,46 Euros, soit 221 355,68 Francs TTC pour la première tranche, et 33 502,05 Euros soit 219 759, 02 Francs pour la seconde tranche.

Le coût de ces travaux n'incombe qu'en partie à la commune qui percevra deux types de subventions, du Conseil Général, et du syndicat d'électrification.

Ces travaux concernent l'Avenue des Thermes, depuis le carrefour de la route de l'Armagnac et de la promenade de l'Auloue jusqu'au pont de l'Auloue, ainsi que la rue du 8 mai.

Le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité pour ces travaux.

Par ailleurs, la section actuelle des câbles d'alimentation en électricité du réseau relié à la cantine étant insuffisant, la municipalité a demandé au syndicat d'électrification d'établir un devis pour réalimenter ce secteur de manière efficace.

Cette réalimentation doit permettre de mettre en place un comptage de consommation pour la cantine et un comptage pour les forains qui s'installent à l'occasion de la fête locale.

Le relevé de consommation de l'appartement de l'école est supprimé.

Le montant du devis s'élève à 3 980,44 Euros, soit 26 110 francs pour 70 mètres réalisés.

Un accord de principe a été donné lors du conseil du 29 octobre 2001. La date du début des travaux n'a pas encore été fixée.

### **INFO ...INFO...**

L'Assistante Sociale, Madame BACARI du Bureau de la Solidarité Départementale, assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14H00 à 18H00.

Téléphone : 05-62-68-13-72

## **RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS:**

Dans le cadre des travaux de voirie, France Télécom propose d'effectuer simultanément la dissimulation du réseau de télécommunication sur la voie communale VC12, rue du 19 mars et dans la traverse du village. Le montant de ces travaux s'élève à 8257 Euros, soit 54 161 F. France Télécom prend en charge la partie câblage, le matériel génie civil. La part restant à la charge de la commune s'élève à 4 243 Euros, soit 27 831 F.

Le Conseil Municipal s'engage à prendre en charge la réalisation de l'ouvrage génie civil et charge Monsieur le Maire de signer le devis et la convention relative à la réalisation de ces travaux.

## **RESERVOIRS D'EAU:**

Compte tenu de toutes les infrastructures en place et à venir (complexe thermal, camping, casino et maison de retraite), il est indispensable de maintenir les châteaux d'eau en bon état de fonctionnement. Des réparations sont donc nécessaires et le montant de ces travaux s'élève à 14 637,97 Euros, soit 96 010, 00 F, pour le réservoir du Comté et 19 972,34 Euros, soit 131 010 F pour le réservoir de Mousset.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour l'exécution de ces travaux et charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention aussi élevée que possible au titre de la Dotation Globale d'Equipement.

## **FINANCES :**

### ***Impôts locaux***

Lors de la séance du 24 septembre, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les délibérations prises antérieurement pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti, ainsi que pour la taxe professionnelle.

Les modalités d'établissement de ces impôts directs locaux peuvent être modifiés chaque année.

### ***Cantine scolaire***

Le budget de la cantine scolaire étant toujours déficitaire, il a été décidé d'augmenter le prix des repas de 20 centimes pour les enfants et de 2,50 francs pour les adultes.

Le coût du repas à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2001 s'élève donc à 12,20 francs soit 1,86 € par enfant et à 25 francs soit 3,81 € par adulte. (séance du 24/09)

### ***Indemnité de gestion du receveur municipal***

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour attribuer une indemnité de gestion au receveur municipal. Celle-ci est calculée proportionnellement aux comptes administratifs de la commune. Elle s'élève donc à 505,14 € soit 3 313,49 francs.

### ***Conversion des emprunts en euros***

Lors de la séance du 24 septembre, Monsieur le Maire a présenté le constat global de conversion des emprunts établis par la Caisse d'Épargne des Francs en Euros.

Le conseil municipal est tenu de donner son accord pour cette conversion : adoption à l'unanimité. Monsieur le Maire est chargé de signer le constat de cette conversion.

### **CASINO :**

Une enquête d'utilité publique, concernant l'autorisation pour le Casino de Castéra d'exploiter les machines à sous, a été réalisée le 18 septembre 2001.

Le Commissaire enquêteur a fait part de ces conclusions dans un rapport final: 110 avis "très favorables" ont été recueillis. A ces avis s'ajoute l'avis "très favorable" du Commissaire enquêteur.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces conclusions et réitère son avis très favorable, lors de la séance du 24 septembre 2001, pour l'exploitation de 60 machines à sous par le Casino.

Pierre ESPIET, s'est rendu à Paris le 15 novembre dernier, afin de défendre devant la Commission de jeux du Ministère de l'Intérieur, ce dossier très important pour l'avenir de Castéra.

C'est le Ministre de l'Intérieur, qui a pris la décision finale, et accordé l'exploitation de 30 machines à sous pour notre Casino.

### **AIDES MENAGERES :**

Le 5 juillet 2001, le bureau de l'association des aides ménagères a sollicité la présence à une réunion, des différents représentants des communes concernées. Celle-ci avait pour but de les informer d'un problème de trésorerie, dû en partie au délai de paiement trop longuement différé par les caisses de retraites, d'assurance maladie et par le Conseil Général. De plus le constat était fait de l'inexistence d'un fond de roulement.

Le 4 septembre 2001, le Président de cette association, Monsieur Paul Capéran, provoquait une réunion destinée à définir une stratégie, afin de remédier au problème. Il a été demandé aux représentants des différentes communes, de faire voter par leur Conseil Municipaux respectifs, une motion dont l'objectif vise à solliciter la mise en place par le Conseil Général, d'un fonds de roulement. ce problème de trésorerie serait ainsi réglé.

Agnès Simonet-Maklès, Elisabeth Hygonnenq et Pierre Espiet ont participé à ces deux réunions. Le vote de la motion a eu lieu en séance du Conseil Municipal du 24 septembre 2001. La motion est adoptée à l'unanimité.

Lors de l'Assemblée Générale de l'association des aides ménagères, le 28 septembre 2001, il nous a été fait part de l'avis favorable, donné par toutes les communes adhérentes.

### **Dernière minute :**

Lors de la réunion du 30 novembre dernier, Paul Capéran démissionnaire, a cédé la Présidence de l'association à Agnès Simonnet-Maklès, qui depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal, représente Castéra, au Centre Communal d'Action Sociale.

## **TERMITES :**

Les termites sont une véritable calamité, notamment dans les régions chaudes et humides comme la nôtre.

Afin de faire face à ce fléau et de lutter efficacement, obligation est désormais faite aux propriétaires dont les immeubles sont touchés, de faire une déclaration en mairie.

Notre village est concerné. Une première déclaration a déjà donné lieu à la définition par le Conseil Municipal, d'un périmètre à expertiser. Cette expertise qui s'est faite courant octobre, montre qu'en effet plusieurs habitations sont touchées ou menacées.

Afin de sensibiliser les castérois et de les inciter à faire les démarches pour un diagnostic parasitaire, le Conseil municipal a décidé en séance du 24 septembre 2001, de provoquer une réunion d'information s'est tenue le 22 octobre à la mairie. Des experts ont ainsi expliqué précisément ce phénomène et quels sont les moyens de l'éviter, de le diagnostiquer et de le combattre.

Il ressort de cette réunion que tout le centre du village est menacé et que seule une expertise globale, permettrait de garantir une éradication du problème. Une action concertée permettrait aussi une diminution sensible des coûts qui peuvent être élevés, si chacun agit seul et sans garantie de réussite sur le long terme.

Si vous êtes intéressés par une démarche groupée, faites vous connaître à la mairie.

## **CANTINE SCOLAIRE:**

### ***Convention « viande bovine » :***

A la suite de la crise de la viande bovine en 2000, le Conseil Général avait décidé de soutenir les producteurs gersois et de garantir la qualité des produits servis dans les cantines scolaires du département. Ainsi il proposait aux Communes de signer une convention, par laquelle il s'engageait à prendre en charge le surcoût généré par l'approvisionnement en viande labellisée ou certifiée. Ce surcoût étant estimé à 30F TTC par kilogramme, la participation est reversée sous forme de subvention. Le Conseil Général propose de reconduire cette convention pour l'année 2001-2002. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### ***Restauration bio:***

Le Conseil Général propose en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Biologistes du Gers (GABB 32), un projet de développement de restauration bio, dans les cantines scolaires. Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature d'une convention, sous condition d'un accompagnement pédagogique des enseignants.

### ***INFO...INFO...***

Le numéro de téléphone de la Garderie Municipale a changé. Vous devez désormais composer le  
**05-62-68-19-86**



## TRI SELECTIF, DECHETTERIE:

Nous portons à votre connaissance le courrier adressé par Jean-François Knepper, délégué du canton de Valence sur Baise au Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères, à Gérard Dubrac, Président du SICTOM n°2.

DÉPARTEMENT DU GERS

-----  
MAIRIE

De

**CASTERA-VERDUZAN**

**32410**

Tel : 05-62-68-13-11

Fax : 05-62-68-12-96

7 août 2001

*Jean-François KNEPPER*  
*Vice-Président du SICTOM N°2*

Monsieur Gérard DUBRAC  
Président du SICTOM N° 2  
Mairie  
32100 - CONDOM

*Monsieur le Président,*

La préservation de l'environnement est une préoccupation à laquelle nos concitoyens sont de plus en plus attachés. Le Gers est un département encore épargné par un grand nombre de pollutions, mais notre responsabilité d'élus est bien de protéger ce patrimoine. Face à ce défi, la question du traitement des ordures ménagères, parce qu'elle se pose de façon quotidienne, est devenue une urgence devant laquelle nous devons réagir.

Bien entendu, ce genre d'initiative ne peut se prendre au seul plan local et doit s'envisager dans un cadre intercommunal. Les investissements nécessaires ne peuvent être supportés par de trop petites entités. Mais surtout, les aides financières octroyées par des organismes comme l'ADEME (Agence pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie), ne sont possibles que dans le cadre d'actions concertées au niveau du territoire.

C'est pourquoi je prends contact avec vous aujourd'hui afin que dans le cadre du SICTOM n°2 nous engagions, comme cela est déjà le cas au sein de plusieurs syndicats du département, une réflexion approfondie. Cette réflexion doit nous permettre de donner de façon cohérente des réponses à nos concitoyens sur la façon dont nous les aiderons le plus rapidement possible à traiter leurs déchets.

Ces réponses attendues doivent, à mon sens, donner de la clarté sur la politique que nous envisageons pour la mise en place du tri sélectif, tant au plan local par l'organisation d'une collecte de proximité, qu'au niveau des territoires avec l'achèvement de l'équipement en déchetteries. Le canton de Valence-sur-Baise, situé à la périphérie du secteur couvert par le SICTOM n°2, se sent particulièrement concerné par cette dernière question.

Alors que nous sommes au début du mandat qui vient de nous être confié et persuadés que vous-même êtes animé par ces préoccupations, nous attendons vos propositions pour l'engagement d'une réflexion.

Je vous prie de croire, *Monsieur le Président*, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



De plus nous insérons la réponse de Monsieur Dubrac. Compte tenu de sa teneur, nous avons décidé de réunir les Maires et Délégués des communes du canton de Valence, au SICTOM n°2, afin d'amener le Syndicat Intercommunal à prendre ses responsabilités. En effet la réunion du bureau du SICTOM n°2 du 12 décembre dernier a annoncé, que la prochaine déchetterie du secteur est prévue à Gondrin. Cette réunion nous a confirmé aussi la décision préfectorale, d'imposer le tri sélectif dès la fin 2002. Il nous paraît donc incohérent de responsabiliser les citoyens dans la gestion des ordures ménagères d'une part et de les contraindre d'autre part, à faire plus de quinze kilomètres pour déposer leurs ordures recyclables.

DÉPARTEMENT DU GERS

ARRONDISSEMENT DE CONDOM

## MAIRIE DE CONDOM

32100



Monsieur Jean-François KNEPPER  
Vice-Président du SICTOM N°2  
Hôtel de Ville  
32410 CATERA-VERDUZAN

Affaire suivie par :  
Réf.:

GD/JLS  
13/09 01

Condom, le 6 septembre 2001

Monsieur le Vice-Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les problèmes d'environnement et en particulier sur celui du traitement sélectif des ordures ménagères.

L'action développée par le SICTOM va dans le sens que vous exprimez.

Au premier janvier 2002 deux déchetteries fonctionneront qui couvriront les différents secteurs du territoire départemental. Le secteur de Valence sur Baise sera rattaché pour partie sur la déchetterie de Condom. Les communes de Justian et Bonas quant à elles pourront évacuer les déchets recyclables sur Condom ou Vic-Fezensac qui est plus proche.

Les différentes filières de revalorisation seront exploitées non pas par le SICTOM mais par le Syndicat Mixte Départemental de Traitement des Ordures Ménagères. Il sera donc indispensable en 2002 que le SICTOM mette en place une politique de communication importante afin de mobiliser et de responsabiliser chaque famille du bien fondé du retraitement.

Le traitement sélectif individuel ne deviendra effectif que dans quelques mois, quand le Syndicat Mixte Départemental aura mis en place les deux centres de tri prévus. Chaque SICTOM du département sera alors en mesure de mettre en place le ramassage sélectif qui nous permettra de mieux revaloriser les filières classiques.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux problèmes environnementaux et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

## **ORDURES MENAGERES :**

Le Conseil Municipal a décidé de s'investir sur la question de la gestion des ordures ménagères.

Nous avons constaté que les castérois dans leur majorité, n'utilisent pas le service de ramassage individuel, mais plutôt les conteneurs collectifs installés dans le village.

Ce procédé pose plusieurs problèmes :

- Il nuit à l'esthétique du village qui se veut être un site touristique,
- Il pose la question de la répartition et du nombre des conteneurs durant la période estivale,
- Il n'allège pas les charges financières de la commune et de ses habitants pour un service qui n'est pas utilisé au maximum.
- Il est incompatible avec le tri sélectif, qui sera prochainement mis en place.

A partir de ce constat nous avons décidé, de motiver la population en la responsabilisant. Dans ce sens nous souhaitons procéder progressivement à l'équipement de conteneurs individuels dans chaque foyer

Lors d'une réunion du bureau du SICTOM n°2 du 12 décembre dernier, Jean-françois Knepper a sollicité l'engagement du Syndicat intercommunal, pour la mise en œuvre d'une politique d'achat ou de location groupée, de conteneurs individuels. En effet la mise en place imminente du tri sélectif doit nous inciter à agir de façon cohérente et concertée( code couleur des couvercles, types de conteneurs, dimensions, nombre par foyer, etc...).

Une réunion est donc prévue dès le mois de janvier au niveau du Syndicat Intercommunal, pour travailler sur cette question. Elle doit nous permettre de procéder dès la fin du premier semestre, à la mise en place des conteneurs, dans tous les foyers castérois.

## **MAISON DE RETRAITE :**

Lors de la réunion du conseil municipal du 24 septembre, Monsieur le Maire fait part de négociations en cours concernant un projet de maison de retraite sur la commune de Castéra.

Le terrain est en cours d'acquisition pour la réalisation de cet ouvrage, mais rien ne sera possible sans l'accord du Centre Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale (CROSS).

Cette maison proposerait 120 lits dont :

- 40 lits médicalisés (destinés à des personnes âgées nécessitant des besoins spécifiques en matière médicale)
- 40 lits destinés à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (altération intellectuelle)
- 40 lits pour des retraités sans pathologie particulière.

Une telle structure nécessite la création de 60 emplois. Ce projet serait financé par des fonds privés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette création.

Dans l'attente d'un accord des autorités compétentes, nous ne pouvons affirmer avec certitude l'aboutissement favorable de ce projet qui nous tient à cœur, tant par la nécessité qu'il a d'exister, que par son rôle générateur d'emplois sur notre commune.



## **NOUVELLE PAROISSE :**

Il est loin le temps où à l'abri de chaque clocher résidait un prêtre ! Après avoir créé des regroupements de 2 ou 3 paroisses puis des secteurs paroissiaux comprenant 8 à 10 paroisses, l'Archevêque du Diocèse d'Auch a pris la décision comme dans la plupart des diocèses de créer de nouvelles paroisses.

C'est ainsi que le 9 septembre dernier est né la Paroisse Saint-Pierre de Barran Jegun regroupant 16 communes dont Castéra-Verduzan. Cette nouvelle paroisse est confiée à l'abbé Didier Demailly qui réside au presbytère de Jegun. Il est aidé dans sa tâche par une équipe de laïcs qui s'investissent au nom de leur Foi et de leur baptême. Dans chaque commune deux « répondants » sont au service de tous pour tout renseignement ou faire le lien avec le prêtre.

Pour Castéra, il s'agit de M. Passerieu et de Mme Gianoncelli.

Didier Demailly est jeune et dynamique, prêt à collaborer avec tous et comme il le dit lui-même : « Je serai le curé de tous, y compris de ceux qui ne viennent pas à l'église. »

Pour toutes les questions que l'on peut se poser, si vous désirez le baptême pour vos enfants, célébrer des funérailles, vous marier, donner une éducation religieuse à vos enfants, n'hésitez pas à le contacter au presbytère de Jegun au 05 62 64 50 32.

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**

C'est peut-être un service offert à tous les castérois, mais il est mal connu. Voici donc un rappel ou une information sur son fonctionnement. La bibliothèque installée au rez-de-chaussée de la Mairie, est ouverte le mardi de 15 à 17 heures et pendant les vacances le mardi et le vendredi de 15 à 17 heures.

Elle est approvisionnée par la Bibliothèque pour tous et la Bibliothèque Départementale de Prêt. On y trouve tous les genres : classiques, policiers, BD, livres pour enfants dont de nombreuses œuvres récentes. Elle est fréquentée par une trentaine de lecteurs assidus, elle n'est donc pas saturée et vous y serez les bienvenus quel que soit votre âge. L'accueil est assuré par de charmantes bibliothécaires. Celles-ci vous aideront dans votre choix. N'hésitez pas à profiter de ce service.

### ***INFO.....INFO.....***

#### **Le Médiateur de la République :**

Un litige, un refus, une incompréhension, un blocage avec une administration, un service public, un organisme exerçant une mission de service public.

Vous avez déjà effectué des démarches préalables.

Vous pensez être dans votre bon droit ou être victime d'une injustice.

Il vous est possible de rencontrer un des délégués du Médiateur de la République qui pourra :

- Vous écouter,
- Analyser votre dossier,
- Intervenir auprès du (ou des ) organisme(s) concerné(s)
- Vous indiquer ou conseiller sur les suites à donner à votre requête

Monsieur le Délégué du Médiateur de la République, se tient gracieusement à votre disposition sur rendez-vous à la préfecture, au 05-62-61-44-00



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

<b>IDEAL (Initiatives pour le Développement des Arts et des Loisirs) :</b>	<b>Pdt Pierre AGRAS</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Rue du Lac</b> Tel : 05-62-68-14-39
<b>AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :</b>	<b>Pdt Jean-Marc DARRIOLAT</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Rue de Verduzan</b> Tel : 05-62-68-12-73
<b>CASTERA REJAUMONT CEZAN BASKET :</b>	<b>Pdt Jacques COMINOTTI</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Soulan du Moulin</b> Tel : 05-62-68-10-04
<b>CINEMA DES THERMES:</b>	<b>Pdt Georges ESTEVE</b>	<b>Mas d'Auignon</b>
<b>COMITE CANTONAL CROIX ROUGE :</b>	<b>Pdte Sylvette GEFFLAUT</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Ave. Claude Bordenave</b> Tel : 05-62-68-17-89
<b>CLUB BEAU SOLEIL :</b>	<b>Pdte Marie MARCOU</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>La Cigaleraie</b> Tel : 05-62-68-17-93
<b>COMMERCANTS ET ARTISANS :</b>	<b>Pdt Jean-Claude ZADRO</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Ave. des Thermes</b> Tel : 05-62-68-12-09
<b>FOOTBALL CLUB :</b>	<b>Pdt Francis ESTINGOY</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Rue des Pyrénées</b> Tel : 05-62-68-12-73
<b>FOYER DES JEUNES :</b>	<b>Pdt Jackye DE CAMPO</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Ave. Claude Bordenave</b> Tel : 05-62-68-12-60
<b>FNACA- ANCIENS COMBATTANTS :</b>	<b>Pdt Jean-Claude LAPEYRE</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Guillot du Haut</b> Tel : 05-62-68-13-21
<b>LA PETITE PIERRE :</b>	<b>Pdt Thierry FORNEROD - Resp. Dimitri VOTANO</b> 32360 JÉGUN	<b>Tel : 05-62-68-19-00</b>
<b>LES ROUTES DU BLUES :</b>	<b>Pdt Joël GOSSELIN</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Le Carré d'As Café</b> Tel : 05-62-68-12-06
<b>LES VOIX DES SOURCES :</b>	<b>Pdte Colette COMINOTTI</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Soulan du Moulin</b> Tel : 05-62-68-10-04
<b>MOTO CLUB :</b>	<b>Pdt Christian BARTHARES</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>La Garenne</b> Tel : 05-62-68-14-73
<b>MUSICOLI :</b>	<b>Pdte Sylvie VOTANO</b> 32360 Jégun	<b>La Bourdette</b> Tel : 05-62-64-56-33
<b>OFFICE DE TOURISME :</b>	<b>Pdt Bernard RAMOUNEDA</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Ave des Thermes</b> Tel : 05-62-68-10-66
<b>PARENTS D'ELEVES :</b>	<b>Pdte Jo GEE</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>La Claverie</b> Tel : 05-62-68-12-48
<b>SAINT-HUBERT CASTEROISE:</b>	<b>Pdt Pierre AGRAS</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Rue du Lac</b> Tel : 05-62-68-14-39
<b>SOCIETE DE PECHE :</b>	<b>Pdt Gontran PALLARES</b> 32410 Castéra-Verduzan	<b>Le Hiton</b> Tel : 05-62-68-12-58
<b>SOCIETE HIPPIQUE :</b>	<b>Pdt Guy PHILIP</b> 32410 Castéra -Verduzan	<b>Le Bouet</b> Tel : 05-62-68-11-00

## OFFICE DE TOURISME :

L'Office de Tourisme a terminé la saison estivale sur un bilan globalement positif. Les conditions climatiques ayant été favorables pour les vacances de printemps et en juin ont compensé la première quinzaine de juillet toujours plus aléatoire sur le temps et sur la fréquentation.

Celle-ci ayant été à son plein essor à partir du 22 juillet jusqu'au 19 août. Dans cette période nous avons accueilli jusqu'à soixante personnes par jour. En cela nous avons été aidés par la mise à disposition de deux jeunes castéroises, prises en charge par le Conseil Général.

La clientèle étrangère a été en progression notamment les Anglais, et un retour plus marqué des Belges. Les demandes portent principalement sur les visites de sites et monuments, la randonnée pédestre et VTT, les manifestations.

Nous disposons cette saison du nouveau dépliant touristique qui a déjà été diffusé à 3 000 exemplaires.

Mais le point fort de cet été reste l'organisation de la 11<sup>ème</sup> Université d'Été du Tourisme Rural fin août qui fut pour nous un défi intéressant à relever. Nous pensons avoir réussi à démontrer que malgré la petite taille de notre village, la coopération entre les associations, ses bénévoles dévoués, et l'appui efficace des services techniques. Castéra est capable d'avoir les ambitions d'une grande ville. D'ailleurs, plusieurs séminaires et congrès nationaux sont programmés pour 2002.

Pour nos projets 2002 un dossier important : la promotion avec :

- La participation au Salon du Tourisme de Toulouse les 1, 2 et 3 mars. Déjà présent l'an passé sur ce salon, il nous paraît important de toucher une clientèle de proximité pour promouvoir nos diverses structures locales sur du court séjour, week-end ou journée.
- La participation au Salon du Tourisme Gersois les 4 et 5 mai à Auch qui sera ouvert les deux jours au public. A cette occasion nous participerons au concours du dépliant 2002.

Plus récemment nous avons participé avec le Casino et le Complexe Thermal au 1<sup>er</sup> Marché de Noël à la Maison de Gascogne qui s'est tenu du 7 au 10 décembre.

Actuellement nous travaillons avec la Commission Environnement et le responsable du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, sur l'ouverture d'un troisième chemin de randonnée autour de Castéra. A plus long terme nous pourrions envisager le raccordement avec un sentier de Valence pour l'utilisation en VTT.

Le calendrier des manifestations est disponible dès à présent et régulièrement remis à jour. Il est à votre disposition au bureau d'accueil.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## PARENTS D'ÉLÈVES:

Une association de Parents d'Élèves indépendants a vu le jour le 13 décembre dernier. Ses objectifs visent à promouvoir le développement culturel de nos enfants. Le bureau de cette dernière née des associations castéroises se compose comme suit :

<b>Présidente</b>	Jo Gee	<b>Vice-Présidente</b>	Nathalie Ghilbert
<b>Secrétaire</b>	Françoise Bourdieu	<b>Secrétaire Adjointe</b>	Dominique Céraolo
<b>Trésorière</b>	Cathy Cugini		

## **PETANQUE CASTEROISE:**

### **Bilan de l'année 2001**

16 licenciés à Castéra :

- 12 séniors masculin
- 3 séniors féminins
- 1 cadet masculin

Exactement le même nombre que l'an passé, c'est inquiétant pour la dynamique de la société, une progression est indispensable pour assurer au club une bonne vitalité et une pérennité assurée à long terme.

### **Résultats sportifs**

Pas de qualifiés castérois aux différents éliminatoires du secteur Haut-Armagnac pour le championnat du Gers ni en tête en tête, ni en doublette ou triplète. Quant au concours départemental, peu de joueurs castérois s'y présentent, donc, il n'y a pas de distinction non plus !

### **Les concours à Castéra en 2001 :**

Dimanche 10 juin – 14H30 : grand concours doté de 3 500 F de prix, plus engagements : 30 triplètes seulement

Vendredi 29 juin : nocturne, 24 doublettes

Vendredi 20 juillet : nocturne 28 doublettes

Vendredi 3 août : nocturne 17 doublettes

Samedi 1<sup>er</sup> septembre : 14H30 : 33 doublettes

Il faut noter que les vendredis soir à côté du concours officiel, le foyer organise un concours amateur qui réunit 8 doublettes en moyenne .

### **Calendrier concours 2002**

Dimanche 2 juin, 14H30 : triplètes - promotions

Vendredi 19 juillet, 21H00 : doublettes

Vendredi 2 août, 21H00 : doublettes

Vendredi 23 août, 21H00 : doublettes

En attendant la prochaine saison pour laquelle vous êtes tous conviés à participer comme amateurs ou comme licenciés, la section de Pétanque Castéroise vous offre ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2002.

Sportivement,

le Président , Jean-Claude Hygonnenq



## **FOOTBALL CLUB CASTEROIS:**

En ce début d'année sportive 2001-2002, nous enregistrons avec plaisir une augmentation conséquente de joueurs licenciés et notamment de jeunes issus de notre école de football. Ceci a permis l'engagement de deux équipes seniors dans le championnat départemental.

Après une dizaine de matchs, les deux équipes se positionnent à des places honorables dans leur groupe respectif (premier tiers).

L'école de football a démarré avec un mois de retard, cependant nous comptabilisons avec plaisir, douze nouveaux joueurs débutants. Ils sont pris en charge chaque samedi après-midi par Claude Kauffmann, Henri Garcia et Francis Estingoy. En coopération avec la municipalité, le club est à la recherche d'un emploi jeune, pour l'encadrement de l'équipe « débutants ».

L'éclairage aux normes du terrain municipal, l'agrandissement du terrain d'entraînement, sont les vœux que nous émettons auprès de notre municipalité.

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous souhaitons, castéroises et castérois, tous nos vœux meilleurs vœux sportifs.

## **CLUB BEAU SOLEIL:**

Notre Assemblée Générale du 15 décembre a clôturé l'année 2001. Les lotos ont été moyens dans l'ensemble. Nous espérons faire mieux l'an prochain. Voici le programme :

Le 10 mars à 15H00, le 12 mai à 15H00, le 23 juillet à 21H00, le 13 août à 21H00 et le 13 octobre à 15H00.

Nos petits voyages ont connu un vif succès et ont été très appréciés. Ils ont permis à nos adhérents de se retrouver pour passer d'agréables moments d'amitié. L'année prochaine nous irons au Puy du Fou, les 14 et 15 juin, puis en Bretagne, que nous auront le plaisir de découvrir au mois de septembre.

Côté activité physique, gymnastique et aquagym combinés aux randonnées pédestres du samedi, nous apportent bien-être et tonus, ils nous aident à conserver une bonne santé.

Le programme PAC EUREKA se concrétise cette année avec la première séance de « remue méninges », prévue le 27 novembre.

Le 9 juin 2002, nous irons à Toulouse, assister à la représentation de l'opérette « La Route Fleurie ».

Enfin une nouveauté viendra enrichir nos animations. Le 6 juillet 2002, à la salle omnisports de Castéra, nous auront le plaisir de recevoir Michel Etcheverry, en concert.

Pour briser la solitude, les mercredis, une partie de scrabble ou de cartes, vous feront oublier vos petits soucis. Un goûter clôture ces réunions. Venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Club Beau Soleil, souhaite à tous les castéroises et castérois, une bonne année 2002.

## **LES VOIX DES SOURCES:**

Le chœur gospel des Voix des Sources s'est réuni le 9 novembre dernier pour son Assemblée Générale. Le moment pour Colette Cominotti, chef de chœur, de faire le bilan de deux années de travail et de plaisir.

Concerts et mariages ont jalonné ces mois où le chœur n'a cessé de progresser, encore et encore. Car il est un point d'honneur que ces choristes n'oublient jamais : donner toujours plus.

Colette n'a d'ailleurs pas manqué de le rappeler, « le groupe évolue dans le bon sens. Nos sommes tous des mordus de travail et de qualité ». Elle a ensuite longuement félicité l'ensemble des choristes pour leur rigueur et leur passion.

En ce qui concerne l'avenir, le chœur gospel a rendez-vous, le 8 décembre prochain, au célèbre Studio Polygone, à Toulouse, pour enregistrer un second CD. Bien-sur, nous organiserons notre concert annuel, à Castéra, le 14 juin 2002. Les Voix des Sources iront également accompagner de jeunes mariés à l'église.

Un bilan d'activité équilibré et un avenir prometteur attend donc le chœur gospel. Un déplacement sur Paris demandé par des professionnels sera entre autre, un objectif de 2002.

## **FOYER DES JEUNES:**

La Présidente du Foyer des Jeunes tient à remercier sincèrement tous les membres (toutes sections confondues), qui ont œuvré avec diplomatie et rigueur, pour la bonne marche de toutes les animations de la saison estivale 2001.

Toutes ces manifestations se sont très bien passées et certaines ont même rencontré un vif succès.

Le rallye, le marché nocturne, la pétanque, les quilles, la palet gascon, les concours de belote et bien sur la fête locale, nous ont permis de nombreuses journées et soirées ensemble.

N'oublions pas l'aide que nous avons apporté à d'autres associations.

Notons aussi, que certaines animations ont été organisées avec l'Association IDEAL 32 et d'autres avec le Casino.

Tous les membres du Foyer se sont retrouvés pour clôturer l'année 2001, au repas amical pris au Restaurant des Thermes.

Notre Assemblée Générale est prévue courant février, et le Foyer de Jeunes aimerait s'agrandir pour faire encore plus, encore mieux. Si des personnes veulent nous rejoindre pour proposer d'autres idées, elles doivent le faire savoir à Jackye, au 05-62-68-12-60, ou même plus simplement en l'annonçant lors de l'Assemblée Générale.

Pour 2002, quelques dates à retenir :

- 13 juillet : Rallye
- 14 juillet : Fête nationale avec IDEAL 32 et le Casino
- 27 juillet : Marché nocturne

Tous les membres du Foyer des Jeunes vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

## **SECTION QUILLES:**

2001 a été une année tranquille. Nous avons organisé :

- 6 concours de quilles
- 3 concours de palet gascon, le tout dans une très bonne ambiance.

Pour le calendrier 2002 qui est déjà établi, il faut retenir les dates suivantes :

Vendredi 05 juillet : quilles à 21H00  
Vendredi 26 juillet : quilles à 21H00  
Dimanche 04 août : palet gascon à 15H00  
Samedi 17 août : quilles à 15H00  
Lundi 19 août : palet gascon à 15H00  
Vendredi 30 août : palet gascon à 21H00

Ces concours, ouverts à tous, sont organisés pour permettre à chacun d'entre vous de venir passer un moment agréable au parc Lanelongue.

L'Assemblée Générale pour le renouvellement des licences aura lieu courant janvier.

Pour tout renseignement téléphoner au 05-62-68-11-04, chez Monsieur Jean-Louis Gabouloff.

## **ASSOCIATION DES COMMERCANTS ARTISANS:**

La foire à la brocante du 5 août dernier a connu un vif succès. Elle accueillit une trentaine d'exposants. Dans la salle de la mairie se déroulait l'exposition de « La Vie Castéroise depuis sa création ». Cette dernière a attiré aussi beaucoup de monde.

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association organise la dizaine commerciale. Cette année, nous avons innové avec l'organisation d'un concours de devantures. Nous proposons aux castérois de décorer leur devanture en bleu et argent. La plus belle des décorations a été récompensée par une corbeille de produits du terroir d'une valeur de 1 000 F. Les deux suivantes ont reçu elles aussi une corbeille de produits du terroir, d'une valeur de 500 F chacune.

Pour innover l'Association des Commerçants a décidé de mettre en place un réveillon à l'occasion de la Saint-Sylvestre. Il s'est déroulé à la salle de la Mairie. Le repas était préparé par Monsieur Tarbes de Nogaro.

En ce qui concerne l'éclairage du village pour les fêtes, il n'y a pas eu de supplément par rapport à l'année dernière, car les potences n'ont pas été enlevées, mais les branchements sont prévus dans l'installation du nouveau réseau.

Nous avons aussi prévu de mettre en place un marché hebdomadaire, place de la Mairie le Dimanche à partir du mois d'avril 2002. Il est aussi envisagé d'organiser une « Foire aux Plantes », le 14 avril 2002, avec des horticulteurs, arboriculteurs.

Comme les années précédentes, l'Association proposera une opération commerciale à l'occasion de la Fête de Mères. Nous réfléchissons sur diverses animations futures et ne manquerons pas de vous en faire part.

A bientôt et meilleurs vœux pour 2002.



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS:

Ce bulletin est l'occasion pour vos Sapeurs Pompiers de dresser un bilan de l'activité du centre de secours, aussi bien sur l'aspect opérationnel que sur l'investissement associatif, pour l'animation de la commune.

En préambule, tous les Sapeur Pompiers castérois vous adressent les plus vifs remerciements pour votre générosité et votre accueil, que vous leur avez témoigné lors de la traditionnelle tournée des calendriers. Soyez en remerciés du fond du cœur.

Encore une année bien chargée pour vos bénévoles, dont l'activité opérationnelle a été relativement importante avec un total de 89 interventions au 17 novembre, réparties en 38 secours à personnes, 11 incendies, 11 environnements, 15 opérations diverses, 11 exercices mensuels, 2 exercices départementaux. A noter que ce chiffre de 89 interventions a déjà atteint celui de l'an passé au 31 décembre. On constate donc une mobilisation importante des bénévoles pour aider la population.

Ce nombre d'interventions n'est que la face visible de l'activité opérationnelle de notre action. Le public la connaît par l'alerte donnée par la sirène. Pour arriver à une totale efficacité sur le terrain, la formation est devenue l'une des priorités du Centre de Castéra. Pour 2001 c'est un total de 431 heures qui ont été consacrés à la formation (hors manœuvres mensuelles). Diverses formations au programme pour 16 Sapeurs Pompiers qui on tous obtenus leur diplôme. Félicitations à tous.

Depuis la loi sur la départementalisation, mise en place le 1 janvier 1998, c'est le Service Départemental d'Incendie et de Secours, par les financements conjoints de toutes les Communes et du Conseil Général, qui pourvoit à l'équipement en matériel des centres de secours. Pour 2001 c'est plus de 45 000 F de petit matériel qui a été ainsi attribué, avec par exemple un défibrillateur semi automatique pour le secours à personne, un groupe électrogène et deux appareils respiratoires isolants. Ce qui porte notre total à 4, pour la partie incendie. A cela s'ajoute l'attribution d'un camion citerne à 6 places plus récent et entièrement reconditionné. Il arrivera au cours du premier semestre 2002. Quant à notre véhicule de secours asphyxiés et blessés, son changement est prévu en 2003.

Mais le grand projet 2002 sera, par la décision du Conseil d'Administration des services d'incendie et de secours, en date du 28 septembre 2001, la construction d'une nouvelle caserne.

En effet le centre actuel est dépassée par sa situation, sa superficie et sa fonctionnalité. Un projet entièrement pris en charge par le S.D.I.S., est à l'étude. Vos Sapeurs Pompiers pourront ainsi bénéficier d'excellentes conditions de travail. Nous adressons donc un grand merci à nos élus du canton, de la commune, ainsi qu'à notre hiérarchie du S.D.I.S., qui ont permis l'aboutissement de ce projet.

Cette nouvelle structure a fait naître des idées, puisque le centre de Castéra étudie, pour septembre 2003, la possibilité d'ouvrir une section de jeunes sapeurs pompiers. Cela impliquera que nous devons nous former dès 2002, afin d'accueillir et de former les enfants, si notre direction nous en donne l'accord.

Enfin, il ne faut pas oublier le travail de notre Amicale, qui œuvre pour animer la vie du centre avec l'arbre de Noël et la Sainte Barbe.

De plus nous avons décidé de nous investir dans l'animation du village, avec la traditionnelle journée « portes ouvertes », du mois de juillet. Cette manifestation se déroule avec succès depuis 6 ans déjà. Pour 2002 nous franchirons une étape supplémentaire avec l'organisation d'un festival de musique de Sapeurs Pompiers doublé d'une exposition-bourse d'échanges de modèles réduits. A cette occasion, plus de 200 musiciens venant des départements d'Indre-et-Loire, des Bouches du Rhône, du Lot et Garonne et du Gers, seront présents à Castéra, les 22 et 23 juin 2002. Pour ce projet, à l'étude depuis le mois d'avril 2001, nous avons obtenu le soutien de plusieurs partenaires : la Mairie, le Conseil Général, IDEAL 32 et d'autres encore.

A cette occasion, nous réalisons en coopération avec les producteurs Plaimont, une cuvée spéciale avec une étiquette personnalisée, dont les bénéficiaires contribueront au financement de l'opération. Pour ce projet important et unique dans la région, nous avons le soutien des deux clubs sportifs du village. Mais nous ferons aussi appel à toutes les bonnes volontés, afin de mener à bien ce projet d'envergure. Vous pouvez contacter pour tout renseignement le, 06-83-93-48-24 ou le, 06-22-58-61-31.

Au fil des prochains bulletins, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancement de ces différents projets.

La prochaine échéance concerne, le 12 janvier, la Sainte Barbe, à laquelle nous vous convions avec plaisir.

En conclusion vos Sapeurs Pompiers vous adressent leur meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

## **MUSICOLI :**

MUSICOLI a redémarré ses activités après un été bien rempli. En effet la pause estivale a été l'occasion pour notre association de participer à l'animation du village, avec l'organisation de 4 événements majeurs :

Le 18 juillet, nous vous proposons le diaporama en multivision, à la salle de sports, présenté par le photo club d'Airbus Toulouse. Le spectacle fut époustouflant, mais nous déplorons qu'une assistance de quelques personnes seulement, ait pu profiter de cette prestation, pourtant gratuite.

Le 19 juillet, nous vous proposons le repas de l'association animé par deux orchestres et deux conteurs gascons. Ce fut une soirée des plus conviviales, à rééditer en mobilisant mieux les castérois.

Le 12 août, nous avons le privilège d'accueillir le chœur de chant basque OLDARRA. Ce fut un véritable moment de bonheur, que d'entendre ce groupe internationalement connu.

Le 28 septembre à 21H00, à l'église de Castéra, nous organisons un concert d'accordéons, de piano et violon, donné par nos professeurs assistés des élèves de l'école de musique de Condom. Ce spectacle de grande qualité a attiré une soixantaine de spectateurs.

Comme d'autres associations, nous n'aurions pas pu mettre en œuvre ces projets, sans l'assistance financière d'IDEAL 32 et du Casino. Nul doute par ailleurs que notre engagement sera récompensé un jour. En attendant, ce soutien financier nous préserve de l'échec et nous apprend à travailler avec les autres, à mieux se connaître. Tout cela fut pour nous vraie richesse, que nous avons partagé tout au long de l'été.

Par ces événements, nous fondions néanmoins l'espoir de trouver les moyens de mieux subventionner les cours d'instruments et d'attirer ainsi plus d'élèves à Musicoli. Nous souhaitons aussi mettre en place d'autres enseignements comme les cuivres ou les instruments à cordes. Le résultat financier se situant nettement au dessous de nos objectifs, ce ne sera pas possible cette année.

Malgré tout, les cours ont repris et comme chaque année nous invitons à nous rejoindre, tous les adultes et les enfants qui souhaitent suivre une formation musicale et recevoir un enseignement au piano, à l'accordéon ou à la batterie.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le Lundi 17 Septembre. C'est pour nous chaque année, l'occasion de rencontrer les parents des élèves et de présenter nos professeurs.

Lors de cette Assemblée nous avons fait appel à candidature pour renforcer notre équipe et apporter de nouvelles idées. Nous attendons toujours des candidats. Par ailleurs Jean-François Knepper, qui présidait l'association depuis 1996, a annoncé qu'il cédait les rennes de MUSICOLI à Sylvie Votano. Il continuera cependant à travailler au sein du bureau de l'association.

A l'orée de l'année 2002 MUSICOLI adresse ses vœux les plus sincères à tous les castérois.

## **SOCIETE HIPPIQUE:**

Au cours de la saison hippique 2001 qui s'est terminée par la manifestation du 13 octobre 2001, 8 réunions se sont déroulées sur l'hippodrome de Baron, soit 56 courses de trot, de plat et d'obstacles parmi lesquelles 3 quartés régionaux. La fréquentation de l'hippodrome et les enjeux ont été identiques aux années précédentes.

L'année 2001 nous a permis de réaliser les travaux d'amélioration suivants :

- Construction d'un hangar de stockage du matériel (avec possibilité de transformation en 12 boxes à l'aide de cloisons amovibles).
- Installation de toilettes pour handicapés,
- Mise aux normes du comptage électrique dans un local spécialisé,
- Réaménagement du poste de pompage,
- Drainage des pistes en bordure de la départementale 42

En dehors de ses activités spécifiques, l'hippodrome a accueilli en 2001 :

- Un concours de pétanque organisé par le Foyer des Jeunes
- La journée des Familles de la Compagnie de la Gendarmerie Nationale de Condom
- La journée amicale des membres bénévoles de la Société hippique
- Les chevaux et les accompagnateurs participant au concours hippique de Terraube.

La Société Hippique est heureuse que ses installations et son site puissent être utilisés et, dans la mesure du possible, répondra favorablement à toute demande qui lui sera faite en 2002.

Dans le cadre d'IDEAL 32 et des Journées Nationales du Cheval, la Société Hippique a élargi son activité en organisant les 22 et 23 septembre une grande manifestation équestre, avec l'aide de membres d'autres associations de Castéra, que nous remercions chaleureusement.

Malgré un temps pluvieux, la participation aux diverses activités a été satisfaisante. De nombreux contacts ont pu être établis avec les représentants des différentes disciplines équestres de la région.

La collaboration avec les « Ecuries d'Armagnac » de Valence et « l'Etrier Condomois » a contribué à la réussite de ces journées (promenades en calèche, baptêmes de poneys, spectacle équestre).

Durant cette manifestation sportive, deux expositions artistiques sur le thème du cheval se sont déroulées :

- L'une au Casino : exposition de peintures équestres de Maryaline (Fontainebleau),
- L'autre sur l'hippodrome: exposition de sculptures équestres originales de P.Conte(Haute-Garonne).

Le bilan de ces journées est encourageant. Cette manifestation sera reconduite en septembre 2002



Durant l'année 2001, la Société Hippique a vu disparaître plusieurs de ses membres:

- En début d'année, Marie Louise DUBARRY nous a quitté peu de temps après son oncle Jésus ARRANZ, tous deux bénévoles très actifs .
- Cet été, René CHANCHUS qui, durant ses vacances à Castéra nous faisait profiter de ses connaissances techniques.
- Tout récemment, notre doyen Louis JOVELLAR qui, depuis 1966, avait pris une part très active au développement de la Société, fervent amateur des courses, présent sur tous les hippodromes du département et connu par tous pour sa gentillesse et sa joie de vivre.

Nous leur rendons ici un dernier hommage.

D'ores et déjà, les dirigeants de la Société Hippique préparent la nouvelle saison en espérant que les améliorations apportées sur l'hippodrome attireront non seulement le public turfiste et vacancier, les professionnels des courses mais aussi les castérois.

En ce début d'année, les membres de la Société Hippique adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2002.

### **CASTERA REJAUMONT CEZAN BASKET:**

La nouvelle saison est entamée en Nationale III. Certains joueurs se sont retirés comme Olivier Sadone et Jacques Oliviera. D'autres ont été intégrés comme Patrice Grégoire issu de Nationale II, en région parisienne, ainsi que de jeunes joueurs du club, encore classés en cadets.

On constate donc une refonte assez forte de cette équipe animée par les anciens joueurs et coachée par Jean-Luc Clet assisté de Frédéric Danné.

L'équipe II qui dispute les matches de promotion excellence, ainsi que l'équipe III en excellence départementale, sont elles aussi remodelées par l'arrivée de jeunes cadets du club.

Pour finir avec les séniors, n'oublions pas l'équipe féminine reconstituée et qui évolue en Honneur Départementale.

Pour ce concerne les enfants, ils sont environ 80, répartis dans les différentes catégories selon leur tranche d'âge. Les emplois jeunes Nicolas Layec et Patrice Grégoire assurent l'encadrement avec Jean-Luc Clet, Richard Bergamo et Pascal Laurent.

La Commission des jeunes organise une sortie le 22 décembre pour assister au match de Pro A PAU-LIMOGES. En fin de saison un projet de manifestation sportive à Castéra, est à l'étude.

Un repas du club est prévu le Samedi 23 Février 2002.

*INFO...INFO....*

Pour tout savoir sur Castéra-Verduzan, rendez-vous sur *INTERNET*, à l'adresse suivante :

**[www.citaenet.com/castéra-verduzan](http://www.citaenet.com/castéra-verduzan)**

Vous pouvez aussi nous envoyer des courriers électroniques à:

**[mairie.castera@wanadoo.fr](mailto:mairie.castera@wanadoo.fr)**

## **IDEAL: (Initiative pour le Développement et l'Expression des Activités de Loisirs)**

La benjamine des associations castéroises vient de souffler sa première bougie, puisqu'elle commença ses activités en novembre 2000.

Rappelons tout d'abord la particularité de cette association ; émanation directe de la création du Casino, elle contribue à encourager les autres associations à développer les activités culturelles sur le village et à les inciter à œuvrer sur des projets communs.

La première Assemblée Générale a eu lieu le 16 novembre dernier et tous les présents (ils étaient d'ailleurs forts nombreux), purent constater que, pour la première année, les associations avaient su fédérer leurs efforts pour des résultats assez mitigés, quant à la fréquentation du public.

En effet, du premier concert de gospel de juin à celui d'accordéon fin septembre, bien des activités ont permis aux douze associations adhérentes à IDEAL, de travailler main dans la main, ce qui était le premier objectif. Qu'elles en soient encore remerciées, bien des spectacles nous ont enchanté par une qualité unanimement reconnue.

La préoccupation pour 2002, sera donc de persuader les associations de se retrouver autour de projets inédits, qui seront à nouveau largement financés par IDEAL. Certains sont déjà à l'étude et bien structurés, d'autres s'ébauchent à peine...

Espérons toutefois que nous serons plus performants dans le domaine de la communication, qui fut certainement notre point faible pour cette première année ; elle est la clé de la réussite. Notre réflexion est déjà engagée et nous nous y emploierons très sérieusement...

Enfin, au commencement de cette nouvelle année, qu'il me soit permis, au nom de l'association, d'exprimer mes meilleurs vœux à tous les castérois qui, par leur présence nous encouragerons dans la tâche que nous nous sommes fixée.

Le président, Pierre AGRAS

## **LA PETITE PIERRE:**

### **Spectacles :**

*La Porte des Songes* : après 3 années de tournées et quelques nombreuses versions), peut-être est-il temps de songer « à raccrocher » ? Mais la Porte des Songes n'a peut-être pas dit son dernier mot !  
Affaire à suivre.

*En Quête* : la nouvelle création de la compagnie Kiroul sera présentée à Auch fin janvier début février après une première en juin dernier au Théâtre Jules Julien à Toulouse.

*Les Fautifs* : Dimitri et Cyril : personnages burlesques et décalés, ils ont sévi tout l'été dans différents festivals, un spectacle est en création peu-être les verrez-vous au cours du printemps planter leurs accessoires sur la place du village et répéter ?

*Raconte-moi* : spectacle de la Cie Vendaval, de retour d'une tournée qui les a menés de La Rochelle à Béziers en passant par Aurillac, Biarritz, Séville, Toulouse et bientôt Paris... Elles travaillent actuellement à une nouvelle création « Quand j'étais quatre ».

### **Aménagement de la propriété :**

La future communauté de communes pourra-t-elle investir dans l'aménagement ? Ou alors le contrat de Pays ? Ou les fondations ? ... Long, long parcours ! mais nous ne désespérons pas d'arriver à nos fins.

### **Nouveaux arrivants :**

Bienvenue à Valérie Laboue qui apportera son soutien artistique par des interventions ponctuelles et bienvenue aussi à Cédric Malan et Jean-Jacques Nedyj qui assureront la régie technique générale des spectacles et du lieu.

### **Ateliers :**

*Théâtre* : nous entamons notre quatrième année d'ateliers à la Petite Pierre et nous espérons que vous viendrez encore nombreux partager avec nous des moments de détente et de plaisir. Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore et qui voudraient quelques renseignements, sachez que : « Le mieux c'est de venir essayer vu que la première séance est gratuite ! »

*Arts plastiques* : nous avons invité cette année Laurence Almecija pour animer un atelier d'arts plastiques (à partir de 6 ans, ados et adultes) : dessiner, façonner, fabriquer, s'amuser, imaginer, créer, peindre ...

Les tarifs : Adhésion : 16 € \ - 26 €\mois (forfait) - 22 € pour deux inscriptions - 19 € à partir de 3.

### **Stages :**

Cycle clown : 21 au 24 février avec Michel Vergnes

Acrobate : 24-25 novembre avec Tina Wagner et Manu Buttner

Percussion : 19 -20 janvier avec François Bedel

Commedia dell'arte : courant mars avec Lazzi Théâtre

Danse improvisation : 9-10 mars avec Claire Filmont

Théâtre : 23-24 mars avec Petit Bois Cie

Ecriture : 27-28 avril avec Eric Durnez

Danse contact : 18 au 20 mai avec Béatriz Salmeron et Silvia Romero

Chant polyphonique : dates à définir avec C. Leboutte

Arts plastiques : dates à définir avec M. Vallet

### **Les horaires théâtre:**

4-5 ans : mercredi 10h00 à 11h00

6-8 ans : mercredi 11h00 à 12h00

9-12 ans : mercredi 16h00 à 17h30

13-17 ans : mercredi 17h30 à 19h00

Adultes : jeudi 19h30 à 21h30

### **Les horaires dessin :**

6-12 ans : mercredi 10h00 à 11h00

Ados et adultes : mercredi 16h00 à 17h30



### Les Amis :

Pour promouvoir le théâtre en milieu rural, pour créer un lieu de travail, d'échange et de diffusion du spectacle vivant, pour soutenir l'initiative et la création artistique.

Funambules nous nous battons encore aujourd'hui pour atteindre l'équilibre de notre budget et continuer notre aventure de théâtre à la campagne. Exercice périlleux pour lequel votre soutien est déterminant. Devenez ami donc, ou soyez-le à nouveau, coup de pouce, coup de cœur, coup de main, coup de théâtre, tout est possible. (coup de pouce : 50 ou 100 F.- coup de cœur : 200 F. et plus – coup de main : aide sur les chantiers – coup de théâtre : apport en matériel).

### Petites annonces :

Cherchons photocopieuse, fax, matériel informatique, caravanes. Sommes preneurs de tout meuble, équipement ménager (en état) – récupérons un peu tout : planches, bois, contre-plaqué, portes, vitres ... Acceptons coup de main pour toutes sortes de travaux.

### F.N.A.C.A. : (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

La section FNACA de Castéra-Verduzan et Jégun vous présente les prévisions de ses activités pour l'année 2002 :

- Rassemblement annuel du Comité à JEGUN le 3 Février 2002 :
  - 09h00 : Messe,
  - 10h00 : Assemblée Générale,
  - 12h00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts,
  - 12h30 : Apéritif offert par la Municipalité,
  - 13h00 : Repas de clôture,
- Commémoration du 19 Mars à Castillon-Massas, le 19 Mars 2002 :
  - 12h00 : Dépôt de gerbe.
  - Participation de deux membre du Comité, au rassemblement national, au pied de l'Arc de Triomphe à PARIS,
- Loto du Comité à CEZAN, le 13 Juin 2002,
- Congrès Départemental à PLAISANCE, le 13 Octobre 2002.

*INFO...INFO...*

**Monsieur le Maire se tient à votre disposition à la mairie, du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.**

**Il est préférable de prendre rendez-vous, auprès du secrétariat:**

**Tél : 05-62-68-13-11**

## ETAT CIVIL 2001

### NAISSANCES

Mallorie, Christine, Josiane <b>LASPORTES</b> ,	le 07 mars
Léo, Paul, Boris, <b>ALQUIER</b> ,	le 09 mars
Théo <b>RINALDI</b> ,	le 06 juillet
Alexi <b>PERES</b> ,	le 17 juillet
Mehdi, Benjamin <b>BELLOT</b> ,	le 27 août
Alicia, Nadine, Laurence <b>FOURCADE</b> ,	le 23 septembre
Laëticia <b>MINIAYLO</b> ,	le 05 novembre
Benjamin <b>PÏAI</b> ,	le 07 décembre

### MARIAGES

Aurélien <b>PUNTRELLO</b> et Daniela <b>VIROVA</b> ,	le 17 février	à Castéra
Eric <b>LAGARDE</b> et Vanina <b>CATHERINE</b> ,	le 03 août	à Beaumont
André, Lucien <b>PHILIP</b> et Lydie, Georgette <b>CABINDA</b> ,	le 10 août	à Castéra
Benoît, Florent <b>ZADRO</b> et Marie-Pierre <b>AURIOL</b> ,	le 24 août	à Castéra
Emmanuel, Paul <b>GAGETTA</b> et Laure <b>BAQUE</b> ,	le 08 septembre	à Saint-Puy

### DECES

Jules, François, Louis <b>CAUBET</b> ,	le 07 janvier
Jésus <b>ARRANZ</b> ,	le 13 janvier
André, Hilaire, Maurice <b>LAFONT</b> ,	le 19 janvier
Henri, Paul <b>LACOURT</b> ,	le 29 janvier
Marie-Louise Christine <b>DUBARRY</b> ,	le 31 janvier
Albert, Constant <b>JOUBES</b> ,	le 16 février
Alice, Marie <b>LACROIX</b> , veuve <b>BEGUE</b> ,	le 18 février
Gaston, Joseph <b>ERTA</b> ,	le 22 février
Denise, Anne, Marie <b>LEBE</b> , veuve <b>LUCANTE</b> ,	le 03 mars
Adrien, Auguste, Pierre <b>MARCOU</b> ,	le 22 juin
Jean, Robert <b>LUCAS</b> ,	le 15 août
René, Jean <b>CHANCHUS</b> ,	le 27 août
Sylvain, Louis, Raymond <b>JOVELLAR</b> ,	le 20 novembre
Fernand, André <b>DASTE</b> ,	le 17 décembre

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2002

### MARS

Dimanche 10: Loto-15h

### MAI

Samedi 11 et Dimanche 12 Animations Société de Chasse  
Dimanche 12 Loto-15h  
Vendredi 24 au Dimanche 26 Représentations de La Petite Pierre

### JUIN

Dimanche 2 Concours de Pétanque-14h30  
Vendredi 14 Concert 'Les Voix des Sources'  
Samedi 22 et Dimanche 23 Rassemblement National des Fanfares de Sapeurs  
Pompiers  
Vendredi 28 Fête de l'Ecole  
Dimanche 30 Repas de la Société de Chasse

### JUILLET

Vendredi 5 Concours de Quilles-21h  
Samedi 6 Concert de Michel Etcheverry  
Dimanche 7 et Lundi 8 Réunions Hippiques  
Samedi 13 Rallye touristique - animation et repas  
Dimanche 14 Feux d'Artifice  
Vendredi 19 Concours de Pétanque-21h  
Samedi 20 Journée des Sapeurs Pompiers  
Lundi 22 Réunion Hippique  
Mardi 23 Loto du Club Beau Soleil-21h  
Vendredi 26 Concours de Quilles-21h  
Samedi 27 Marché semi-nocturne  
Mardi 31 Réunion Hippique

### AOÛT

Vendredi 2 Concours de Pétanque-21h  
Dimanche 4 Foire à la Brocante – Concours de Palet Gascon-15h  
Vendredi 9 Concours de Quilles-21h  
Samedi 10 et Dimanche 11 Journées Gasconnes  
Mardi 13 Loto du Club Beau Soleil-21h  
Vendredi 16 au Lundi 19 Fête Locale  
Lundi 19 Réunion Hippique - Concours de Palet Gascon  
Mercredi 21 Réunion Hippique  
Vendredi 23 Concours de Pétanque-21h  
Vendredi 30 Concours de Palet Gascon-21h

### SEPTEMBRE

Samedi 14 et Dimanche 15 Journées du Cheval

### OCTOBRE

Lundi 7 Réunion Hippique  
Dimanche 13 Loto du Club Beau Soleil-15h  
Samedi 19 Réunion Hippique







**Mairie de 32410 CASTERA-VERDUZAN**  
**Tél. 05 62 68 13 11**